



Syndicat CGT des CHEMINOTS du MANS

4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS
Téléphone : 02.43.28.71.00 Fax : 02.43.24.28.57
E-mail : cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Mise en œuvre du dispositif CGT Solidarité – Lutte / Retraite

La Confédération CGT a mis en place un dispositif de solidarité aux actions revendicatives contre la réforme gouvernementale des régimes de retraites avec l'exigence d'ouverture de négociations.

L'argent récolté ne provient pas d'un compte solidarité de la CGT (car la CGT n'en possède pas) ou d'une quelconque forme d'assurance grève mais des dons envoyés à la CGT.

Cette solidarité financière n'a pas vocation à compenser toutes les pertes de salaires des personnes qui ont fait grève. Les fonds récoltés ne le permettraient pas.

Néanmoins, au regard de la longueur de la grève reconductible que nous avons menée à la SNCF à partir du 12 octobre, certains d'entre nous peuvent être confrontés à de graves difficultés financières du fait d'un nombre de jours de grève important.

Si vous êtes dans cette situation, prenez contact, soit directement au Syndicat ou avec un élu, au plus tard impérativement le lundi 29 novembre, en précisant les éléments suivants

- Nom – Prénom
- Etablissement
- Nombre de jours de grève
- Montant de la perte de salaire estimée (si possible, photocopie de la bande paie).

Le Syndicat CGT du Mans transmettra les dossiers à la confédération CGT.

La Confédération publiera sur son site internet un bilan transparent de cette opération CGT – Solidarité – Luttés – Retraite avec les éléments qui auront été recensés et communiqués par les différents syndicats.

Le 22 novembre 2010